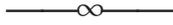


CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Par acte sous seing privé en date du 17 janvier 2018, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée (SAS).

Dénomination : DOMANE.

Capital social : 100 000 euros.

Siège social : 4, rue Saint-Pierre à 97500 Miquelon.

Objet social : L'exploitation d'un fonds d'alimentation et d'épicerie générale, produits ménagers et d'entretien, petite quincaillerie, une boucherie et un atelier de charcuterie artisanale et de produits traiteur.

Durée de la société : 99 ans.

Admission aux assemblées et droit de vote

: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président de la société : Mme Marie-Noëlle Boissel
demeurant 4, rue Saint-Pierre à
97500 Miquelon.

Immatriculation : RCS de Saint-Pierre-et-Miquelon en cours.

Pour avis,

Le président

